

Démarche	: Modification de la raison sociale d'un centre de sensibilisation à la sécurité routière - Demande de modification d'agrément d'un centre de sensibilisation à la sécurité routière - Département de la Meuse
Organisme	: Unité Education Routière

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Les stages de sensibilisation à la sécurité routière mentionnés aux articles L. 223-6 et R. 223-5 du code de la route sont proposés, organisés et dispensés, à titre onéreux, par un établissement agréé par le préfet du département du lieu d'implantation de l'établissement, dans les conditions définies par l'arrêté du 26 juin 2012 fixant les conditions d'exploitation des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière.

En cas de modification de la raison sociale de l'établissement agréé, l'exploitant adresse les justificatifs correspondants, dans un délai de cinq jours maximum, au préfet qui prend un arrêté modificatif de l'agrément. Cette démarche permet de transmettre les justificatifs.

N° d'agrément du centre de sensibilisation à la sécurité routière

Renseignements sur l'exploitant

Civilité
 Mme

M.

Nom de naissance

Prénom

Téléphone 1

Téléphone 2

Courriel

Renseignements sur les moyens de l'établissement

Ancienne raison sociale

Nouvelle raison sociale

Enseigne commerciale

Numéro de SIREN ou SIRET

N° d'agrément écoles de conduites

Si le demandeur est exploitant d'un ou plusieurs établissement d'enseignement de la conduite, indiquer le ou les numéros d'agrément.

Adresse postale du siège social

Téléphone 1

Téléphone 2

Courriel

Information:

La loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'identité du demandeur (1.a)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif prouvant le changement de raison sociale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif prouvant le changement de raison sociale - Document complémentaire